

Sainte-Thérèse, le 18 janvier 2016

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 1476, boulevard
Saint-Antoine à Saint-Jérôme
V/Réf : 634603

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 13 janvier, concernant l'objet
précité.

Vous trouverez en annexe le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 22 avril 2008, 4 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des
articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la
protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous
informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la
Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative
concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au
numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (6 pages)

1. Identification Les Fondations Kelly-Lepage et 134794 Canada inc.

Date de l'inspection : 2008 année	04 mois	22 jour	Heure d'arrivée : 11 h 40	Heure de départ : 13 h 30
Date de rédaction : 2008 année	04 mois	23 jour	No dossier (gestion documentaire) : 7610-15-01-000-03 023	
Technicien, technicienne : Pierre Vallières			Accompagné, accompagnée de :	
No intervention (SAGO) : 300389671			No document (SAGO) : 400	

Motif de l'inspection

Secteur : industriel municipal agricole pesticides hydrique naturel

Type d'inspection : plainte (remplir section Plainte) suivi d'avis d'infraction suivi autorisation
 programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser)

But : Vérifier la conformité avec la Loi sur la qualité de l'environnement et les règlements qui en découlent.

Plainte

No de demande (SAGO) : 200189699	No de dossier : 7610-15-01-00278-03
Plaignant rencontré : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté : Face au 1476 boul. St Antoine Saint Antoine		Adresse postale (si différente) : 1476, boul. Saint-Antoine Saint-Jérôme, (Québec) J7Z 3J1	
Coordonnée GPS du lieu inspecté	Zone :	X : 73.97320	Y : 45.47717
No du lieu (SAGO) : X2099826		Type de lieu :	
Responsable du lieu : Pierre Rousson		No intervenant (SAGO) : Y2069582	

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
Pierre Rousson 53-54	propriétaire	(450) 660-0522
		()
		()
		()

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	2		<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

Lors de cette visite j'ai rencontré le 53-54 afin de connaître les détails 53-54

Monsieur 53-54 est préoccupé par le drainage des terrains adjacents à sa propriété. Les terrains adjacents ont été remblayés afin de permettre la construction d'habitation. Ces terrains sont de 30 à 60 cm plus haut que celui de 53-54

Le terrain commercial qui longe celui de 53-54 draine une grande partie des nouveaux terrains résidentielles qui ont été rehaussés. Le terrain commercial se draine sur le terrain de 53-54

J'ai indiqué à monsieur 53-54 que le drainage des eaux de surface entre propriété relevait du droit civil et non du droit environnemental.

Une autre préoccupation de monsieur 53-54 est comme le drainage des eaux du terrain voisin de nature commercial se draine chez lui et que sur ce terrain il y a entreposage de matériel servant à fabriquer des fondations. Il y a sur le terrain adjacent des déchets et de l'huile. Les déchets sont des morceaux de bois servant pour les formes de fondations et des plaques de support pour les pattes de stabilisation des camions avec grue. L'huile provient lors qu'elle est appliquée sur les panneaux de bois pour les formes.

Je n'ai pas vu de trace d'huile sur le terrain de monsieur 53-54

Après cette rencontre je me suis présenté chez Aluminium Pierre au 1476, boul. St Antoine ou j'ai rencontré monsieur Pierre Rousson auquel je me suis identifié et a qui j'ai expliqué le but de ma visite.

Nous avons traversé le boul. St Antoine pour faire la visite du terrain où l'on retrouve les formes servant à fabriquer des fondations en béton.

Monsieur Rousson m'explique, qu'il loue le terrain à la compagnie Les Fondation Kelly Lepage. Il a avisé son locataire de se nettoyer à plusieurs reprises et que la ville de Saint Antoine à envoyer une inspectrice. Que monsieur Lepage passe en cours demain matin. Que l'inspectrice va venir faire une autre inspection cette après midi.

Monsieur Rousson m'indique qu'il va construire sur le terrain car il a eut un avis de la municipalité. S'il ne construit pas un bâtiment, il perdait son droit au zonage commercial. Alors il prend possession du terrain pour y ériger un bâtiment commercial et entre posé ses conteneurs. Il va faire nettoyer le terrain avant d'installer ses nouvelles activités.

Monsieur Lepage devra partir avant la fin du mois mai.

Il y a sur le terrain plusieurs conteneurs marins et un conteneur à déchets. Les conteneurs marins serve comme entrepôt et le conteneur à déchets est vide. Les conteneurs appartiennent à monsieur Pierre Rousson.

Il y a un camion de transport de forme pour des fondations en béton, plusieurs racks contenant des panneaux de bois, des pièces de bois et un peu de ferraille et une boîte de camion sans roue.

Il y a une partie des pièces de bois qui sont inutilisables a cause de leur état avancé d'usure ou de pourritures. J'estime la quantité à moins de 5 mètres cube.

Il y a trois barils identifier huile hydraulique servant pour les panneaux de bois.

Il y a sur le sol près des racks à panneaux de bois des traces de déversement d'huile cela représente environ 32 mètres carrés. Monsieur Rousson me dit qu'il va tout nettoyer. Il va nous avisez lors qu'il va faire le nettoyage du terrain.

Note : j'ai communiqué le 28 avril 2008 avec monsieur 53-54 qui m'informe que le camion est parti et aussi des racks avec les formes.

Notes : Toutes les photographies incluses à ce rapport ont toutes été prises par moi avec un appareil photo Canon A40. La disquette d'enregistrement des photos est demeurée en ma possession jusqu'à mon retour au bureau, j'ai alors transféré les photos vers mon ordinateur qui est protégé par un mot de passe distinct.

3. Conclusion

Tout est conforme
Tant que l'huile sur le sol reste en place nous n'avons pas à intervenir.

4. Recommandations

Fermer le dossier

Rédiger par : Pierre Vallières

Secteur : Industriel

Signature :

Date : 2008-04-28

5. Vérification

Approuvé par : JEAN-MARIE JA DION

Secteur :

Signature :

Date : 2008/05/05

Commentaires du vérificateur :

Aluminium Pierre

Boul St Antoine, Saint Jérôme

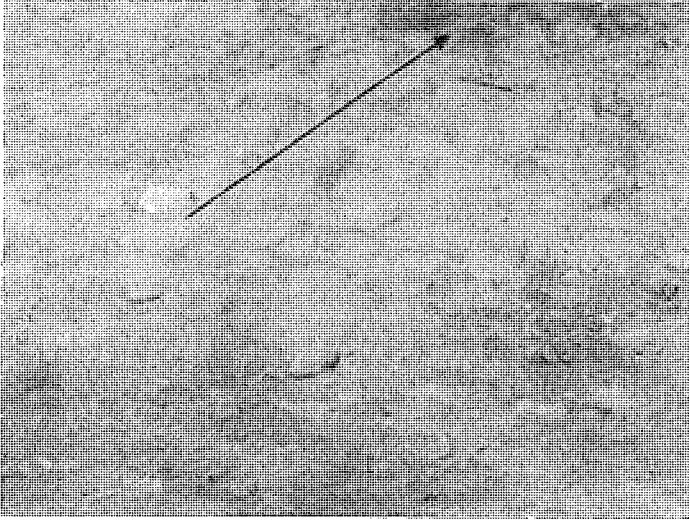


Photo 1. vu d'une partie de l'huile



Photo 2. vu des barils d'huile hydrique